

Le mercredi 27 mars 2002

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 mars 2002 à 19h au 211, rue Henri-Bourassa à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Nicole Miller Potvin, Denise Miron Marion et Line Renaud et messieurs Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty, Daniel Moreau et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Brian Boisvert commissaires représentant les parents.

Absence motivée : Mme Pierrette Guertin

Absence non-motivée : M. Stephen Ryan

Sont également présents à cette assemblée :

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services informatiques
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
Mme Marlène Thonnard,	Directrice des services des ressources éducatives et responsable du transport scolaire
M. Mario Auclair,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président M. Daniel Moreau, salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2002-CC-030

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2-a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2002-02-27
- b) Suivis :
- 3- Procès-verbal du C.E. 2002-02-27 (Dépôt)
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Nomination du directeur général adjoint
- 7- Visite du ministre de l'Éducation le 8 mars (Rapport verbal)
- 8- Demande de la Municipalité du Canton de Low
- 9- Nomination d'un représentant au conseil d'administration au CLD Vallée-de-la-Gatineau

Le mercredi 27 mars 2002

B) SERVICES DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE jeunes, adultes et formation professionnelle

- 1- Calendrier scolaire 2002-2003 : adoption
- 2- Réforme de l'éducation
- 3- Dépôt de comptes rendus :
 - a) Comité des politiques pédagogiques du 23 janvier 2002
 - b) Table des services éducatifs du 20 février 2002
 - c) Comité de soutien e.h.d.a.a. du 5 février 2002

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

- 1- Réfection de la passerelle piétonnière au-dessus de la Rivière Désert
- 2- Projet d'ajout d'espace à l'école Sacré-Cœur de Maniwaki
- 3- Registre des chèques
- 4- Projet à frais partagés « toiture Cité étudiante de la Haute-Gatineau phase II »
- 5- Projets P.A.I.P.
- 6- Changement des signatures bancaires

D) SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

- 1- Comité de sélection, direction des services éducatifs et de l'adaptation scolaire
- 2- Nomination d'une direction adjointe à l'établissement Primaire Pontiac
- 3- Actes d'engagement 2001-2002
- 4- Négociation locale (personnel enseignant) : état de la situation
- 5- GESTIMED Contrat

E) SERVICES DES RESSOURCES INFORMATIQUES

- 1- Licence d'utilisateur final pour l'utilisation de l'information géographique de référence (E973-01)

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 22 février 2002
- 3- Contrat de la direction générale (huis clos)
- 4- Lettre 3 et dossier de personnel
- 5- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : Le mercredi 24 avril 2002 à Fort-Coulonge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-031

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil des commissaires du 27 février 2002.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 27 février 2002 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 27 mars 2002

A-4 Parole au public

Aucune question de la part du public présent à l'assemblée.

A-5 Correspondance

M. Pelletier ajoute des informations supplémentaires concernant différentes lettres placées au dossier.

RÉSOLUTION 2002-CC-032

Nomination du directeur général adjoint

CONSIDÉRANT la recommandation de Madame Thonnard qui occupera la fonction de directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Guy Lesage et résolu que Monsieur Mario Auclair soit nommé directeur général adjoint à compter du 2 avril 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Visite du ministre de l'Éducation

Mme Thonnard informe le conseil des commissaires des discussions tenues lors de la visite du ministre Simard dans la région de l'Outaouais le 8 mars dernier.

A-8 Demande de la Municipalité du Canton de Low

Afin de répondre à la lettre envoyée par la municipalité du Canton de Low, Mme Thonnard attend d'obtenir le plus d'informations possibles sur la situation vécue.

RÉSOLUTION 2002-CC-033

Nomination d'une représentante au conseil d'administration du CLD de la Vallée-de-la-Gatineau

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau de nommer Madame Madeleine Aumond à titre de représentante de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au conseil d'administration du CLD de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-034

Calendrier scolaire 2002-2003

Tenant compte de la nouvelle réalité des cycles et de l'importance actuelle de favoriser la création et le maintien d'équipes-cycles efficaces;

Tenant compte que ces équipes sont formées principalement des enseignants, mais aussi des spécialistes et au besoin, du personnel des services complémentaires et de toute autre personne intervenant auprès des mêmes élèves ou des enseignants;

Tenant compte de la responsabilité partagée à l'intérieur de ces équipes au regard des activités d'apprentissage des élèves, incluant l'enrichissement ou l'adaptation du programme de formation;

Tenant compte de la nécessité pour ces équipes de se rencontrer régulièrement et fréquemment pour la planification, pour l'évaluation et la formation continue;

Le mercredi 27 mars 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-034) suite

Tenant compte de la nécessité d'adapter l'organisation pédagogique aux nouvelles réalités générées par la réforme;

Tenant compte que le calendrier fait partie de l'organisation pédagogique;

Tenant compte que les journées pédagogiques sont une ressource-temps pour la planification, l'évaluation et la formation continue;

Tenant compte de la nécessité pour les équipes de se rencontrer régulièrement pour identifier les élèves en difficulté qui ont besoin de mesures préventives;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau :

- d'adapter le calendrier aux besoins impératifs du travail d'équipe.
- de prévoir une journée pédagogique à intervalles réguliers.
- de laisser à la discrétion des établissements les étapes d'évaluation des élèves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Réforme de l'éducation

Peu de choses sont à ajouter concernant la réforme de l'éducation. Nous vivons toujours le boycott par le personnel enseignant.

B-3 Dépôt des comptes rendus

Mme Thonnard ajoute des informations concernant les différents comptes rendus déposés.

RÉSOLUTION 2002-CC-035

**Réfection de la passerelle
piétonnière au-dessus de la rivière
Désert**

CONSIDÉRANT la liste des travaux majeurs adoptée au conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la réfection de la passerelle piétonnière au-dessus de la rivière Désert;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond et résolu d'accepter la plus basse soumission soit : Norco supervision du Canada Ltée au montant de 23 600 \$ (taxes incluses) pour exécuter les travaux de réfection de la passerelle piétonnière au-dessus de la rivière Désert.

De plus, il est résolu que le président, Monsieur Daniel Moreau et le directeur général, Monsieur Louis Pelletier, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 27 mars 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-036

Projet d'ajout d'espace à l'école Sacré-Cœur de Maniwaki

CONSIDÉRANT qu'au moment de la fusion des commissions scolaires en 1998, les droits de propriété de l'école St-Patrick (renommée depuis école Maniwaki Woodland) avaient été transférés à la Commission scolaire Western Québec;

CONSIDÉRANT que l'entente entre les deux commissions scolaires prévoyait que la Commission scolaire Western Québec s'engageait à réserver de l'espace pour quatre classes du préscolaire francophone à l'école St-Patrick jusqu'à ce qu'une autre solution soit trouvée;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Western Québec souhaite rapatrier sa clientèle du secondaire à l'école Maniwaki Woodland (ces élèves sont actuellement installés à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau);

CONSIDÉRANT que pour permettre la réalisation du projet de la Commission scolaire Western Québec, il nous faut relocaliser les classes du préscolaire dans nos locaux;

CONSIDÉRANT que la meilleure solution consiste à déplacer ces groupes à l'école Sacré-Cœur de Maniwaki;

CONSIDÉRANT que pour réaliser ce projet, il faut ajouter de nouveaux locaux dans cette école;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Reid Soucie et résolu de présenter une demande de subvention au ministère de l'Éducation pour la réalisation d'un projet d'ajout d'espace à l'école Sacré-Cœur de Maniwaki.

Il est également résolu que ce projet répond au regroupement de l'effectif scolarisé dans un bâtiment appartenant à une autre commission scolaire dans la mesure «ajout d'espace» formation générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-037

Registre des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée la commissaire Mme Annette Dumouchel;

ATTENDU que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel que les registres des chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour les mois de février et mars 2002 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 27 mars 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-038

**Projet à frais partagés « toiture
Cité étudiante de la Haute-
Gatineau phase II »**

CONSIDÉRANT qu'une partie des travaux ont été reportés lors de la réfection de la toiture dans l'année scolaire 1997-1998;

CONSIDÉRANT l'urgence de compléter les travaux;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin et résolu de présenter une demande de subvention au ministère de l'Éducation pour la réalisation du projet à frais partagés pour la réfection de la toiture de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau phase II pour un montant de 846 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-039

Projets PAIP

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources financières et matérielles;

CONSIDÉRANT que lors du discours sur le budget 2002-2003, le gouvernement du Québec annonçait la mise sur pied de mesures spéciales dans le but de relancer l'économie;

CONSIDÉRANT qu'une enveloppe de 282 509 \$ nous a été accordée avec la mesure 50620 du Programme d'Accélération des Investissements Publics (PAIP);

CONSIDÉRANT la ristourne des taxes totalisant 19 409 \$;

CONSIDÉRANT que notre commission scolaire doit contribuer pour 30% dans le cadre de cette mesure et à même son budget d'investissement totalisant 129 394 \$;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Reid Soucie et résolu d'effectuer les travaux suivants totalisant 431 312 \$.

Code bâtiment	Nom du bâtiment	Description des travaux	Coût
774-026	<i>Sieur de Coulonge Fort-Coulonge</i>	<i>Alarme incendie</i>	107 750 \$
774-008	<i>Ste-Marie Otter Lake</i>	<i>Réfection des bardeaux et correction de l'isolation</i>	37 200 \$
774-006	<i>Notre Dame de Grâces Bouchette</i>	<i>Remplacement des portes et cadres extérieurs, recouvrement corniches / facias, remplacement parement de bois par de l'acier</i>	47 100 \$
774-04	<i>Ste-Anne -#1 Ile du Grand-Calumet</i>	<i>Réfection des finis dans les classes et corridors</i>	27 150 \$
774-007	<i>St-François de Sales Blue Sea</i>	<i>Remplacement des portes extérieures</i>	16 000 \$

Le mercredi 27 mars 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-039) suite

774-009	<i>Ste-Croix Messines</i>	<i>Acier prépeint /facias et corniches</i>	35 600 \$
774-010	<i>Pie X11 Maniwaki</i>	<i>Remplacement des portes extérieures, recouvrement des corniches et facias</i>	27 400 \$
774-015	<i>St-Eugène Déléage</i>	<i>Réfection des toitures</i>	62 800 \$
774-021	<i>Dominique Savio Montcerf</i>	<i>Remplacement des gouttières recouvrement des corniches/soffites en acier, remplacement revêtement en amiante</i>	18 900 \$
774-023	<i>Sacré-Cœur Grand-Remous</i>	<i>Remplacement des portes extérieures et soffites en aluminium</i>	12 100 \$
774-018	<i>Fatima Fort-Coulonge</i>	<i>Alarme incendie</i>	12 000 \$
774-029	<i>Académie du Sacré-Cœur Maniwaki</i>	<i>Remplacement des portes extérieures</i>	<u>27 312 \$</u>
<i>TOTAL</i>			<u>431 312 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-040

Signature des effets bancaires

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Guy Lesage que le président, M. Daniel Moreau et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard soient autorisés à signer conjointement les chèques et les effets bancaires pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-041

Comité de sélection, direction des services éducatifs et de l'adaptation scolaire

CONSIDÉRANT que Mme Marlène Thonnard a été nommée directrice générale;

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction des services éducatifs et de l'adaptation scolaire;

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la mise en place d'un comité de sélection dans le but de pourvoir le poste à la direction des services éducatifs et de l'adaptation scolaire;

Le mercredi 27 mars 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-041) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de former un comité de sélection composé de cinq membres commissaires. Quatre commissaires seront nommés à titre de substitut. Le présent comité sera composé des commissaires suivants :

- **Comité de sélection :**
Charles Langevin
Guy Lesage
Annette Dumouchel
Linda Lefebvre
Diane Nault
- **Commissaires substitués :**
Madeleine Aumond, première substitut
Brian Boisvert, deuxième substitut
Line Renaud, troisième substitut
Daniel Moreau, quatrième substitut

La composition du comité de sélection sera complétée par la direction générale et d'une personne ressource.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-042

**Nomination d'une direction adjointe
à l'établissement Primaire Pontiac**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Guy Lesage de nommer Monsieur Stéphane Rondeau à titre de directeur adjoint à l'établissement Primaire Pontiac. Monsieur Rondeau entrera en fonction au début de l'année scolaire 2002-2003 et sera soumis à une période probatoire qui prendra fin le 30 juin 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Acte d'engagement 2001-2002

M. Auclair dépose, pour information, le tableau des actes d'engagement qui couvrent la dernière période.

D-4 Négociation locale (personnel enseignant) : état de la situation

Beaucoup de discussions sont tenues et quelques points demeurent à être réglés. Une prochaine séance de négociation est prévue.

Le mercredi 27 mars 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-043

**Entente de services professionnels :
Gestimed**

CONSIDÉRANT l'analyse du dossier relativement à l'offre de services professionnels offerts par la firme Gestimed;

CONSIDÉRANT l'importance de procéder à un suivi rigoureux des dossiers de santé et sécurité au travail;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Charles Langevin de signer la convention de services professionnels avec la Société GESTIMED ayant son principal établissement au 440, boul. Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1K6. Que la direction générale soit autorisée à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais la présente entente de services professionnels telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-044

**Licence d'utilisateur final pour
l'information géographique de référence**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'autoriser le directeur général, M. Louis Pelletier à signer le contrat de licence d'utilisateur final pour l'utilisation de l'information géographique de référence (E973-01), intervenu entre le ministre des Ressources naturelles et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-1 Questions des commissaires

M. Pelletier répond aux questions des commissaires.

F-2 Comptes rendus du comité consultatif de gestion du 22 février 2002

Aucune question de la part des membres du conseil des commissaires.

RÉSOLUTION 2002-CC-045

Huis clos

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion, que le point F-3 de l'ordre du jour soit discuté en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-046

Réouverture de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Charles Langevin de rouvrir l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-047

Contrat de travail; directrice générale

CONSIDÉRANT que le contrat de travail négocié fut soumis pour approbation aux membres du conseil des commissaires;

Le mercredi 27 mars 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-047) suite

CONSIDÉRANT que les termes et conditions énoncés dans ledit contrat de travail sont conformes au *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Guy Lesage d'accepter les termes et les conditions énoncés dans le contrat de travail négocié avec madame Marlène Thonnard, directrice générale.

- qu'à cet effet, le président monsieur Daniel Moreau soit mandaté pour signer avec la directrice générale ce contrat de travail pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, lequel contrat sera classé aux archives de la Commission scolaire sous le titre : Contrat de la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-048

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 24 avril 2002 à Fort-Coulonge.

Secrétaire général

Président